



Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 26 janvier 2008 dans les locaux du Club d'Echecs de Charleroi.

Sont présents:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Pierre VAN de VELDE, Raymond van MELSEN, Claudio PIACENTINI, Didier DEWINTER (départ vers 15h), Jean-Marie PIRON (arrivée vers 16h), Damien ANDRE, Renaud BARREAU et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

Monsieur André BRÉDA, membre d'honneur.

Madame Laetitia HEUVELMANS, Messieurs Albert FOUARGE et Philippe LOMBART, invités.

Sont excusés :

Messieurs Daniel HALLEUX et Eric LEBOUTTE, administrateurs; Claude BIKADY, membre d'honneur; Raymond PERPÉTE, invité.

Le conseil commence à 14h.

1.Mot du président.

Fabrice souhaite la bienvenue à tous et remercie le club de Charleroi pour son accueil. Comme Günther Delhaes n'est pas là pour présenter son programme de candidat à la présidence de la F.R.B.É., le conseil passe à la suite de l'ordre du jour.

2.Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 15 décembre 2007.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3.Préparation de l'assemblée générale du 8 mars 2008.

Jean-Christophe distribue un projet de convocation avec l'ordre du jour.

Il comprend les modifications au point 3A (championnats individuels francophones: les joueurs de l'Elite s'engagent à participer à toutes les rondes; s'ils désirent s'absenter une ronde, ils peuvent jouer l'Accession à certaines conditions) et au point 4 (Interligues : petite modification technique des appariements) du Règlement des tournois, proposées par Jean-Marie.

Le mandat d'administrateur de Pierre vient à échéance. Il se représentera. D'autres

candidatures sont possibles, bien entendu.

Lors de l'assemblée, chaque Ligue doit désigner son représentant au comité sportif d'appel

Jean-Christophe enverra par la poste la convocation aux présidents de cercle, accompagnée des projets de comptes 2007 et de budget 2008.

Fabrice propose de se charger de la confection du syllabus. Chaque administrateur doit lui faire parvenir son rapport 2007.

4. Rapport du délégué à la jeunesse et de ses adjoints.

Didier a reçu la confirmation qu'Eric sera présent au J.É.F. d'Etterbeek, le 24 février. Didier va essayer de passer au J.É.F. de Wavre aujourd'hui. Pour la journée finale du circuit J.É.F. du 12 avril, il va prendre contact avec le cercle de Fleurus afin d'en déterminer le contenu.

Renaud va continuer à améliorer le site web de la jeunesse francophone et faire en sorte que les autres administrateurs puissent directement y insérer du contenu.

Didier a assisté à la réunion de préparation des championnats de Belgique de la jeunesse (qui auront lieu à Ostende, au Kinkhoorn, du 31 mars au 6 avril) à Bruges, le 30 décembre. Il a constaté une grande motivation de la part de l'équipe organisatrice. Le site web des championnats sera accessible vers le 15 février. Il sera uniquement en anglais. La F.É.F.B. souhaite que des organisateurs francophones s'investissent pour assurer une communication plurilingue. Jusqu'à présent, peu de jeunes francophones sont inscrits à ces championnats. Laetitia Heuvelmans et Kevin Noiroux comptent parmi les arbitres désignés par l'organisation.

Pour des motifs personnels, Didier quitte la séance.

Le conseil désigne Albin Dal Borgo comme accompagnateur des jeunes francophones. Il sera indemnisé selon le forfait habituel de 250 EUR. Si Albin Dal Borgo se désiste, Yvan Werner sera l'accompagnateur. Renaud sera présent sur place deux jours.

Aucun club n'a déposé de candidature pour les championnats francophones de la jeunesse. Raymond propose que le club Caïssa Woluwé l'organise au local situé Jardin Martin V, 59 à Woluwé-Saint-Lambert. Vu l'urgence, seul le groupe Elite aura lieu. Il sera composé de six joueurs : le champion sortant et un représentant de chaque Ligue. Le tournoi se déroulera le samedi 2, le dimanche 3 et le samedi 9 février. La direction du tournoi sera assurée par Renaud. La cadence des parties est de 1h30' par partie plus 30 secondes par coup. Il comptera pour l'Elo belge mais pas pour l'Elo FIDÉ. Le subside octroyé à la compétition est fixé à 250 EUR. Le vainqueur sera qualifié pour le championnat de Belgique de la jeunesse, catégorie Elite. Une coupe lui sera offerte. Une discussion s'ouvre sur la nature des prix à distribuer. Aucune décision n'est prise.

La finale interscolaire de la Ligue de Hainaut aura lieu le samedi 23 février. Le conseil n'a pas connaissance de l'organisation d'autres finales de Ligue. La finale francophone interscolaire est attribuée à l'Institut Saint-Ferdinand de Jemappes, seul candidat.

Les Ligues sont priées de (ré-)envoyer leur projet de formation jeunes 2008 (à part la Ligue de Bruxelles Capitale dont le projet a déjà été approuvé) et leur rapport de formation jeunes 2007 au responsable jeunes et à ses adjoints. Jean-Christophe remet le projet de formation 2008 du Hainaut à Renaud.

5. Rapport du trésorier.

Claudio distribue le projet de comptes annuels 2007 et de budget 2008.

-Comptes 2007 : les recettes s'élèvent à 36077 EUR, les dépenses à 40194 EUR. Mais certaines dépenses sont en fait imputables à l'année 2006. Le coût du Pion F est bien maîtrisé. Le déficit 2007 est de 4836 EUR, soit beaucoup moins que ce qui avait été budgétisé (11281 EUR).

-Budget 2008 : le Vade Mecum 2008 sera vendu au prix de 8 EUR. Le poste de recettes y relatif est augmenté en conséquence. Le conseil retient la suggestion d'André : **envoyer le Vade Mecum 2008 seulement aux arbitres qui en auront fait la demande. Cette modalité sera annoncée dans le Pion f.**

Les Ligues de Hainaut et Liège ont déjà remis leur rapport d'activité 2007. Ceux-ci sont approuvés même si le rapport de la Ligue de Liège est particulièrement succinct. Fabrice demande que le rapport d'activité de chaque Ligue rende compte des réunions du comité, de l'assemblée générale et de toutes les activités organisées par une Ligue ou pour le compte de celle-ci.

Le projet de budget 2008 est adopté moyennant la modification de la ristourne aux Ligues, qui est de 3 EUR par affilié dès 2008.

Le déficit prévu s'élève à environ 10528 EUR. Le conseil devra être vigilant dans l'exécution du budget s'il est approuvé par l'assemblée générale.

Arrivée de Jean-Marie.

6. Définition de critères de sélection et de soutien individuel pour les joueurs francophones, adultes et jeunes et de soutien aux organisations.

Seuls les critères relatifs au soutien aux organisations sont prêts. Fabrice en distribue le texte, que voici :

« Trois critères qui paraissent essentiels :

- 1. une certaine aura : pas trop confidentiel, pas limité à un territoire local ou provincial. Le cas échéant, il peut être tenu compte d'une commémoration particulière, tel un anniversaire d'existence ;*
- 2. une certaine qualité : il faut que le niveau soit appréciable, ce qui distingue aussi la compétition d'un tournoi de cercle ou d'un championnat de Ligue.*
- 3. un certain impact médiatique : il faut que les organisateurs profitent de l'occasion pour faire parler des échecs dans la presse écrite, radiophonique et/ou télévisée. »*

« Conditions d'octroi :

-la demande doit donner toute information utile sur le tournoi de manière à permettre au Conseil de prendre position en toute connaissance de cause (ampleur du tournoi envisagé, joueurs pressentis, dates et lieu de la manifestation, prix offerts ...) ;

-un compte-rendu du tournoi et un commentaire « littéraire » de partie (façon Sebag, pas style ordinateur) pour publication au Pion f ;

-si la compétition comporte un tournoi fermé (généralement à normes), une place qualificative pour un représentant de la F.E.F.B. »

Le conseil adopte à l'unanimité le texte proposé par Fabrice. Ce texte sera mis sur le site web et paraîtra dans le Pion F.

Jean-Marie préparera les critères de sélection et de soutien aux joueurs adultes pour un prochain conseil.

7. Aperçu des propositions de modification au Règlement des tournois de la F.R.B.É.

Fabrice et Jean-Christophe présentent rapidement les modifications qui seront soumises à l'assemblée générale de la F.R.B.É. par son conseil d'administration.

Il s'agit de modifications relatives

-au classement Elo belge des joueurs ayant un matricule FIDE pour les parties jouées à l'étranger (voir point 9 du présent procès-verbal).

-aux sanctions que la F.R.B.É. peut prendre à l'encontre d'un joueur, d'une équipe ou d'un club.

-aux championnats de Belgique individuels adultes. La modification essentielle est que le championnat Experts sera réduit à 10 joueurs et qu'il sera joué à une cadence Fischer. Pour le championnat Dames, les joueuses qualifiées ne pourront plus faire le choix de participer à l'Open. Le vainqueur de l'Open sera toujours qualifié pour l'Expert pourvu qu'il ait au minimum 2200 Elo FIDÉ. Les modifications relatives à la composition du championnat Experts prendront cours, si elles sont adoptées, pour les championnats 2009.

-aux compétitions internationales: les modifications nécessitées par les réalités budgétaires de la fédération belge

-à la création dès 2008 d'une catégorie des moins de 8 ans aux championnats de Belgique de la jeunesse.

Concernant les interclubs nationaux, quatre personnes ont soumis des propositions de modification au conseil d'administration de la F.É.F.B. Fabrice souhaite que la F.É.F.B. en propose une à la prochaine assemblée générale de la F.R.B.É.

L'ensemble des propositions vise à réduire la mobilité des joueurs entre les différentes équipes d'un même club, alignées dans des divisions différentes. Après une courte discussion, le projet de Damien est retenu à une large majorité.

Voici en quoi il consiste :

33.h. On appelle « joueur-pivot bas » le joueur aligné au 6ème échiquier en division 1 ou 2, au 4ème échiquier en division 3 ou au 3ème échiquier en division 4. On appelle « joueur-pivot haut » le joueur aligné au 2ème échiquier en division 2, 3, 4 ou 5.

i. Lors d'une même ronde, le joueur-pivot haut d'une équipe, et tous les joueurs alignés derrière lui dans la même équipe, doivent être placés plus bas sur la liste de force que tous les joueurs-pivot bas des équipes du même club alignées dans des divisions supérieures.

j. En cas de non respect du point 33.i, le(s) joueur(s) aligné(s) erronément dans la division inférieure perd(ent) la partie par forfait

Au cas où ce texte ne recevrait pas l'agrément de l'assemblée générale de la F.R.B. É., la F.É.F.B. présentera cette autre proposition de Damien :

33. h. Lors des rondes 9 à 11, un joueur qui a déjà joué plus de la moitié des rondes précédentes dans une ou plusieurs équipes de divisions supérieures ne peut être aligné dans une équipe où il n'a pas encore joué valablement durant la saison.

Jean-Christophe communiquera les propositions à la fédération belge.

8. Rapport du directeur des tournois.

Aucune compétition francophone n'a eu lieu depuis le dernier conseil.

L'ouverture de la compétition Interligues à des Ligues n'appartenant pas à la F.É.F.B est reportée à 2009.

Les modifications au point 3A du Règlement des tournois seront présentées à l'assemblée générale (voir point 3 du présent procès-verbal).

Le championnat individuel de parties rapides 2008 aura lieu le samedi 20 ou le samedi 27 septembre 2008, contrairement à ce qui avait été annoncé, afin d'éviter la concurrence avec une ronde avancée des interclubs pour la division 1 et le Tournoi Euregio Interligues Maas Rur, qui a lieu chaque année le dernier dimanche de septembre et est organisé cette année par la Ligue de Liège.

Raymond signale que, contrairement à certains bruits, les dates du Festival international des Échecs de Bruxelles 2008 ne sont pas encore arrêtées. Il n'est même pas sûr que la compétition **soit** organisée.

Jean-Marie propose un projet de **calendrier des compétitions francophones 2009**. Le conseil le modifie légèrement et retient les dates suivantes :

-INDIVIDUELS F.É.F.B. : du 21 au 24 mai 2009 et du 30 mai au 1er juin 2009.

-INTERCLUBS F.É.F.B. : le 26 avril, les 10 et 17 mai et le 7 juin 2009.

-INTERLIGUES : le 13 septembre 2009.

-INDIVIDUEL F.É.F.B. DE PARTIES RAPIDES : le 19 ou le 26 septembre 2009, au choix.

Les candidatures doivent être introduites pour le 31 août 2008 au plus tard auprès de Jean-Marie Piron, directeur des tournois, Rue du Viaduc 19 à 6900 Marche-en-Famenne (e-mail : jeanmarie.piron@minfin.fed.be).

9.Rapport du responsable à l'immatriculation et au classement.

Jean-Christophe lit le rapport de Daniel.

Le nombre d'affiliés belges et plus particulièrement francophones est en baisse. Au 14 janvier 2008, 1452 joueurs étaient membres de la F.É.F.B.

Daniel explique dans son rapport les modifications qu'il va proposer à la F.R.B.É. dans le traitement pour le classement Elo belge des parties jouées à l'étranger : comme 2580 joueurs belges ont un matricule FIDÉ, il lui est impossible de récupérer manuellement leurs résultats comptabilisés pour l'Elo FIDÉ.

Il a développé avec Georges Marchal un logiciel de collecte automatique des résultats des parties jouées à l'étranger par des joueurs ayant un matricule FIDÉ contre des joueurs ayant aussi un matricule FIDÉ. Ces résultats seront automatiquement pris en compte pour l'Elo belge.

Pour éviter le risque que la même partie ne soit comptabilisée deux fois, seuls les joueurs n'ayant pas de matricule FIDÉ pourront encore demander que leurs tournois joués à l'étranger soient pris en compte pour le classement Elo belge.

Daniel souhaite que les administrateurs de la F.É.F.B. publient davantage d'informations sur le site web de la F.É.F.B. C'est avec la collaboration de chacun que la F.É.F.B. aura un site web dynamique !

10.Rapport du responsable des relations publiques.

Raymond signale que Jean-Christophe et lui ont déposé à l'A.I.S.F. la demande d'adhésion de la F.É.F.B. suite à la décision prise le 15 décembre 2007. La réponse de l'A.I.S.F. est attendue après son conseil d'administration de février.

Le calendrier 2008 de l'ADEPS est paru. 8 stages d'échecs sont organisés à Auderghem et

Woluwé-Saint-Lambert.

Damien a créé pour Raymond une adresse de courrier électronique dédiée aux relations publiques : relationspubliques@fefb.be

Raymond a pris contact avec l'A.S.B.L. Promo-Sport. Cette A.S.B.L. encadre des activités sportives, surtout dans le Brabant wallon. Dans une quinzaine de jours, il saura si les échecs seront repris parmi les activités de cette organisation.

Raymond distribue à tous sa « PROPOSITION DE COURS POUR LA FORMATION DE MONITEURS ». Elle est articulée en deux étapes : une étape théorique de trente heures et une étape pratique (un stage). La réussite de ces deux étapes donne lieu à la délivrance d'un brevet de moniteur. L'étape théorique se centre aussi bien sur les aspects échiquéens que pédagogiques.

Aux yeux de Raymond, il s'agit de former des moniteurs pour des joueurs débutants. Pour les meilleurs joueurs et le niveau intermédiaire, il faut élaborer un autre projet.

La proposition est accompagnée d'une prévision du budget nécessaire pour une session de cours.

Le conseil marque son vif intérêt pour la proposition et demande à Raymond de chercher une personne qui pourrait donner cette formation de moniteurs. Priorité est donnée à l'organisation de cette formation dans le cadre de l'ADEPS.

A la demande de Raymond, cette possibilité de formation sera prévue dans le Règlement d'ordre intérieur de la fédération. Jean-Christophe propose le texte suivant :

« La F.É.F.B. peut organiser des sessions théoriques et pratiques de formation d'arbitres, de dirigeants de cercle, de moniteurs et d'entraîneurs d'échecs. La réussite d'une session est sanctionnée par un brevet délivré par le conseil d'administration ou par la personne qu'il désigne. »

Il sera soumis à la prochaine assemblée générale.

11. Rapport du responsable du Pion f.

Marc Hanset est invité à se joindre à la réunion. En l'absence de Didier, il signale que la sortie du Pion f 137 est prévue pour la mi-février.

Fabrice a reçu l'accord de la « **Maison des Échecs** » et de « **En-Passant** » pour la parution d'une publicité dans chaque numéro du Pion F 2008, moyennant une réduction de 25%. Albin Dal Borgo (En-Passant) souhaite que ses publicités figurent en page de couverture. Le conseil constate que la dernière page de couverture offre plus de visibilité et décide que les tarifs des publicités pour cette page seront revus en 2009. En attendant, la 2^e page de couverture accueillera aussi des publicités.

Un groupe de bénévoles du club de Charleroi a collaboré à l'expédition du Pion f 136. Le conseil les remercie.

La publication des Pions f en fichier PDF sur le site de la fédération est prévue.

Marc recherche des articles et des parties analysées pour les prochains numéros.

12. Rapport du responsable du Vade Mecum et du site web.

Damien prévoit d'organiser une **session de cours d'arbitrage** en 2008. Le conseil en

arrête les dates: les cours auront lieu les samedis 19 et 26 avril, 17 et 24 mai. L'assistance aux cours -qui auront lieu au local du club de Namur- n'est pas obligatoire. L'examen est prévu le samedi 30 mai. Damien sera le formateur. Il compte avoir corrigé les examens pour la fin du mois de juin.

13.Tour des Ligues.

HAINAUT.

Claudio n'a rien de particulier à signaler depuis le dernier conseil d'administration, si ce n'est que le championnat individuel de la Ligue aura lieu à Binche en 2008 et à La Louvière en 2009.

BRUXELLES-CAPITALE.

Raymond a reçu une plainte de Serge Pouliart, relative à une série de trois matches défi qui l'ont opposé à un autre joueur. Ce joueur s'oppose à ce que les parties du troisième match soient prises en compte pour le classement Elo, le troisième match n'étant à ses yeux qu'amical. Le conseil estime que cette plainte est de la compétence du responsable national du classement.

Le championnat de la Ligue a eu lieu fin 2007 et a été remporté par Shahin Mohandessi.

NAMUR-LUXEMBOURG.

Laetitia se réjouit de la bonne ambiance qui règne dans la compétition interclubs de la Ligue, organisée après plusieurs années d'interruption. Cinq des six clubs y prennent part. Les interclubs sont joués à la cadence de trente minutes par partie.

LIEGE.

Albert déplore que le comité de la Ligue soit toujours incomplet. Il n'y a ni vice-président ni trésorier. En plus, le délégué à la jeunesse aurait démissionné. L'assemblée générale de ce lundi devrait permettre d'y voir plus clair.

Le championnat individuel de la Ligue a été organisé par le CRELEL. Il a été remporté par Cemil Gulbas.

BRABANT WALLON.

Pierre communique que le club de Lasne-Waterloo va fêter ses cinquante ans d'existence. Il se renseigne sur les formalités à accomplir pour être reconnu comme cercle royal.

A la demande de Pierre, Raymond fera parvenir à la Ligue du Brabant wallon les informations relatives à Promo-Sport.

14.Divers.

-La prochaine réunion du conseil d'administration de la F.É.F.B. aura lieu le samedi 8 mars 2008 à 10h dans les locaux du club d'Amay. Comme il s'agit essentiellement de préparer l'assemblée générale, les présidents de Ligue et les mandataires francophones de la F.R.B.É. n'y sont pas conviés.

La séance est levée à 19h10.

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.